

RCS : BERNAY Code greffe : 2701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00295 Numéro SIREN : 403 829 815 Nom ou dénomination : APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES - A.R.E.S.

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001091

APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES
A.R.E.S.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège Social : CAORCHES-SAINT-NICOLAS (27300)
Route d'Orbec
R.C.S. BERNAY 403 829 815

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 50.342 Euros, de la façon suivante :

- Distribution à l'Associée unique de la totalité du bénéfice.

Ce dividende s'établit à 50,342 Euros par action.

Il est mis en paiement ce jour.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40% pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

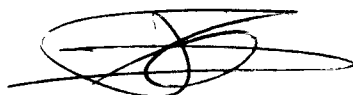
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 96.898 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique prend acte que la société a distribué les dividendes suivants depuis les trois derniers exercices :

Exercices antérieurs	N-1	N-2	N-3
Dividendes distribués	100.000 €	0 €	0 €
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	100.000 €	0 €	0 €
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	0 €	0 €	0 €

Cette décision est adoptée par la société GROUPE MEA, associée unique.

CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 9
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	10 à 12
- Détail Compte de résultat	13 à 15



ACONTIAS

29 RUE DE BILLANCOURT

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

0146202080



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire EDI 1330-CVAE
pour 2023

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

La déclaration N° 1330-CVAE doit impérativement faire l'objet d'un dépôt dématérialisé

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Dénomination de l'entreprise	APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES																				
Adresse	N°																				
	Voie	Route d'Orbec																			
	Code postal	2	7	3	0	0															
	Commune	CAORCHES-SAINT-NICOLAS																			
N° SIRET de l'établissement principal	4	0	3	8	2	9	8	1	5	0	0	0	1	4							
Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation	W	W	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD, n° 2035-E-SD, n° 2059-E-SD ou n° 2072-E-SD.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur ajoutée	A2	745 372
Chiffre d'affaires de référence	A3	958 556
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	8 687 163

case JU du 2035-E-SD, case I17 du 2033-E-SD,
case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD

à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

A	Date	Signature
DRUCOURT		GROUPE MEA

Cegid Quadra

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES		Route d'Orbec	
SIRET	4 0 3 8 2 9 8 1 5 0 0 0 1 4	27300 CAORCHES-SAINT-NICOLAS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Entreprise de propriété	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		30 370	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ACONTIAS 29 RUE DE BILLANCOURT 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Tél: 0146202080		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu DRUCOURT
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Président
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	GROUPE MEA



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES

du 01/01/2022

Adresse Route d'Orbec 27300 CAORCHES-SAINT-NICOLAS

au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE				
1	BOULAROUAH Zohra AGENT DE MAITRISE				48 BLD DU TEMPLE 75011 PARIS				
2	AKINYELE Yemisi AGENT QUALIFIE				5 7 RUE GUILLEMINOT 75014 PARIS				
3	OUATTARA Salimata AGENT DE PROPLETE				192 RUE ST MAUR 75010 PARIS				
4	DEMBELE ROKIATOU CHEF D EQUIPE				10 RUE ALPHONSE LAMARTINE 93240 STAINS				
5	KONADU Palmiller AGENT DE PROPLETE				1 RUE EMAILLERIE 93200 SAINT DENIS				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	32 580			32 580				32 580	
2	26 266			26 266				26 266	
3	24 020			24 020				24 020	
4	22 847			22 847				22 847	
5	22 772			22 772				22 772	
6									
7									
8									
9									
10									
**	128 485			128 485				128 485	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2022 (total col.9 + total col.10) ⑩	128 485	- de l'exercice 2022 ⑪	72 870
- de l'exercice précédent ⑪	90 674	- de l'exercice précédent ⑫	33 825
Nom et qualité du signataire GROUPE MEA Président		A DRUCOURT le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : <u>APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Route d'Orbec</u>		27300 CAORCHES-SAINT-NICOLAS	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 0 3 8 2 9 8 1 5 0 0 0 1 4</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. <u>31/12/2022</u>	
		N-1 <u>31/12/2021</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : CR	
Immobilisations : *		Créances : *	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepet Quadra

Désignation de l'entreprise : APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.....000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	41 898	116 796
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	50 342	25 102
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	147 240
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	427	362
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		4 093
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	152 372	79 508
	Dettes fiscales et sociales	DY	193 836	263 911
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 670	1 670
	Autres dettes	EA	366 372	371 415
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	714 677	720 961
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	861 917	917 859
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	714 677	317 425
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	114		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.